



Association *la découverte*

Réunion d'urgence de l'association du samedi 15 mars 2020
en visiophonie

Présents : Caroline (maman d'Eléa), Jade (maman d'Inès et Younès), Manon (maman de Leelou), Didou et Sami (parents de Gibran), Luc et Alicia (parents d'Eliot), Virginie (maman d'Alaric), Vanessa et Roland (parents de Killian), Elsa et Julien (parents de Maxence et Aurélien), Marie et Marc (parents de Brice et Agathe), Estelle (maman de Chloé), Dan (papa de Yui), Manue (maman d'Eléna), Juliette (maman de Luna), Michel (papa de Clara), Alexandra

Ordre du jour

- accueil des maternelles lundi
- voir s'il faut mettre les enseignantes au chômage partiel, dès lundi
- voir si on prévoit de baisser les frais de scolarités si une partie du salaire des enseignantes est payé par l'État, sachant que si c'est le cas, Marie et Marc proposent de faire une réduction du loyer égale au montant des frais de scolarité payés en moins pour Brice et Agathe
- mettre en place une communication régulière avec les parents pour les tenir informés

Contexte

Marie et Manue ont expliqué comment allait pouvoir se poursuivre l'instruction à la maison.

Accueil des maternelles lundi

“Alors qu'Emmanuel Macron a décrété jeudi soir la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités « à partir de lundi et jusqu'à nouvel ordre », le ministre de la Santé, Olivier Véran, a par ailleurs précisé que les structures qui accueillent moins de dix enfants vont pouvoir poursuivre leur activité ». Cela concerne notamment les micro-crèches et les assistantes maternelles qui exercent à domicile.” (Les Echos, <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/en-direct-13-mars-2020-coronavirus-le-point-sur-la-situation-en-france-et-dans-le-monde-1184882>)

Pour l'instant, nous sommes obligés de fermer en totalité puisque la mairie a envoyé à Marie une injonction de fermeture de l'école dès lundi, signée du préfet. Une demande a été faite par Marie à la mairie pour voir s'il y a une possibilité d'ouverture partielle, uniquement des maternelles, mais il y a peu de chance que nous obtenions cette autorisation.

Faut-il mettre les enseignantes au chômage partiel ou total, dès lundi ?

Voir <https://educfrance.org/6191-2/>

L'équipe pédagogique a donné à chaque famille des instructions afin que les parents puissent continuer à assurer l'instruction de leur enfant à la maison. Par ailleurs, un suivi sera proposé sous forme d'entretiens réguliers avec l'équipe. Cependant, l'équipe ne pourra pas effectuer le même nombre d'heures que lorsqu'elles accueillent les enfants à l'école. De ce fait, une demande de chômage peut être effectuée.

Marie ne sait pas si, en tant que directrice, elle peut être en chômage technique ou pas. En effet, il lui est demandé de rester joignable au moins pendant les heures où la structure est normalement ouverte.

Proposition adoptée : Caroline et Virginie vont joindre les enseignantes et déterminer le pourcentage de chômage partiel pour chacune qui convient. Elles s'occuperont également des procédures administratives.

Frais de scolarité

Proposition adoptée :

Les économies réalisées par le chômage partiel seront réparties sous forme de réduction exceptionnelle des frais de scolarité sur les mois concernés par ce chômage, au pro-rata de ce que chaque famille paye (le pourcentage de réduction sera le même pour tous).

Marie et Marc feront une réduction exceptionnelle du loyer correspondant au montant de la réduction des frais de scolarité qu'ils auront eu pour Brice et Agathe.

Point supplémentaire pour les 6/12 ans

Proposition adoptée :

L'équipe enseignante définit des créneaux (Mardi et Vendredi prochain) où les parents peuvent les rejoindre et chaque parent s'inscrit sur le créneau qu'il veut avec un outil en ligne. (créneaux de 15 minutes). Possibilité de les rejoindre par e-mails aussi.

Point supplémentaire pour les 3/6 ans

Proposition adoptée :

Suivant les instructions d'Elodie, Marie déposera du matériel chez Vanessa ou Jade mis à disposition pour les parents.

Il existe aussi des applications qu'Elodie peut partager. Il y a aussi des vidéos de Céline Alvarez. Les parents vont s'entraider.

Les parents vont faire un listing de leur matériel Montessori qu'ils ont chez eux.

Vanessa a créé un groupe whatsapp pour les parents 3-6 (réfèrent du groupe whatsapp qui parlera à Elodie: Jade, qui sera la seule à communiquer avec elle.) L'objectif est que les parents 3-6 s'organisent pour poser les questions sur le chat whatsapp et que Jade les demande à Elodie.

Communication

Une réunion par visio (merci à Luc pour la mise à disposition de Zoom qui normalement est payant !) sera faite chaque semaine pour déterminer les besoins pour les semaines à venir et faire un point sur la situation et les besoins. Les propositions adoptées seront donc amenées à être revues régulièrement en fonction de l'évolution de la situation.

Prochaine réunion

Ajouter un point sur une possibilité de dons pour soulager la trésorerie.